



LEGENDE

- : Urbanisation future à court terme: zone 1AU.
Surface: 2.33 hectares
- : Parcelles constructibles
- : Accès automobiles à créer
- : Voirie à créer
(emprise de 10 mètres de largeur minimum)
- : Espace de retournement à créer
- : Espace vert à créer
- : Accès piétons à créer
- : Sentier à créer
- : Sentier de randonnée cycliste ou pédestre
inscrit au P.D.I.P.R.
- : Accès automobiles vers la zone 2AU
- : Secteur réservé aux équipements publics: secteur UP
- : Urbanisation à long terme: zone 2AU
- : Secteur d'activités sportives US

DEPARTEMENT DU NORD

COMMUNE
DE
BACHY

LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

*P.L.U. approuvé par délibération du Conseil Municipal
le 05 Janvier 2007.*

JANVIER 2007

La zone 1AU

F.H.R. Etudes et réalisations d'Urbanisme.

